

## Environnement | Mobilités douces : La Rochelle aussi performante que Bordeaux



**En matière de mobilités douces, La Rochelle serait aussi exemplaire que Bordeaux. C'est l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui le dit, suite au challenge de la Mobilité organisé du 16 au 22 septembre. Créé il y a 8 ans, ce concours vise à réduire son impact carbone sur la planète, à commencer par sa manière de se déplacer. Durant une semaine, les salariés des établissements publics et privés participants sont amenés à changer leurs habitudes en favorisant des moyens de transports à faible impact comme le vélo, la marche à pied, les transports en commun ou le covoiturage.**

L'agglomération rochelaise, qui compte sensibiliser sa population dans le cadre de son programme « territoire urbain littoral et zéro carbone », s'est montrée particulièrement exemplaire cette année. Sur les 11 708 participants néo-aquitains ayant participé au challenge de la Mobilité en 2018, La Rochelle compte 1361 salariés de 80 entreprises ou établissements publics de l'agglomération. Leur démarche durant cette semaine spéciale aurait permis d'éviter 3,5 tonnes de CO2 dans l'atmosphère. Et surtout, la plupart des entreprises ayant participé témoignent qu'environ 35% des participants ont ensuite gardé ces nouvelles pratiques (lire ci-dessous).

Pour récompenser les candidats les plus vertueux, l'Ademe, l'agglomération de La Rochelle et la Chambre de commerce et d'industrie avaient organisé le 7 novembre une cérémonie de remise des prix. Les lauréats des 4 catégories, définies en fonction du nombre de salariés, sont repartis avec un vélo à assistance électrique et un panier garni à partager avec l'ensemble des salariés participants.

Parmi les entreprises exemplaires, le site Alstom d'Aytré a remporté le 1<sup>er</sup> prix de la catégorie des entreprises de plus de 500 salariés. « L'entreprise participe au challenge depuis 2012 et on y a pris goût », raconte Rémy Fréry, des services généraux du site d'Aytré. « On se rend compte de l'impact de cette démarche quand on constate aujourd'hui que les 200 places de vélos mises à disposition il y a quelques années sur le site finissent par être insuffisantes ». Selon Rémy Fréry, Alstom a fait beaucoup d'efforts pour inciter ses salariés à réduire leur impact carbone, pendant et hors challenge. « Nous prenons en charge une partie des abonnements aux transports en commun ; nous donnons des tickets de bus à nos visiteurs pour qu'ils se déplacent en transport en commun ; nous possédons des douches pour ceux qui viennent en vélos de loin ; nous avons réservé des places de parking

exprès pour les véhicules en co-voiturage ; et nous déployons petit à petit des bornes de recharge pour voitures électriques sur notre parking ». Durant le challenge, Alstom propose également à ses salariés des ateliers sécurité et anti-vol des vélos, et font venir un réparateur pour réviser gratuitement les vélos de ceux qui viennent avec au travail. « Une quarantaine de bicyclettes ont été révisées cette année ».

## "Ca n'a pas été très difficile de mobiliser tout le monde"

Un profil et un engagement que l'on retrouve à d'autres échelles dans d'autres entreprises ou institutions rochelaises comme l'Université (2<sup>e</sup> prix catégorie + de 500 salariés), l'EIGSI (3<sup>e</sup> prix catégorie + de 500 salariés), l'office publique de l'habitat 17 (1<sup>er</sup> prix catégorie moins de 500 salariés) ou encore le site d'EDF à Périgny (1<sup>er</sup> Prix catégorie moins de 100 salariés). Les TPME ne sont pas en reste, comme a pu le démontrer l'entreprise Storkcom, spécialisée dans l'intégration et déploiement de solutions connectées à Chef de Baie. 100% des effectifs de cette entreprise de moins de 20 salariés ont participé au challenge. « Ca n'a pas été très difficile de mobiliser tout le monde », ont témoigné les salariés de l'entreprise venus en équipe récupérer leur 1<sup>er</sup> Prix, « De manière générale, nous sommes tous très impliqués dans le développement durable, notamment sur la gestion des déchets, et nous avons mis en place un certain nombre de mesures pour favoriser les transports doux ou collectifs comme le fait Alstom mais à notre niveau ».

### Le challenge de la Mobilité au niveau régional

Avec +10% de participants cette année, l'Ademe de Nouvelle-Aquitaine constate une prise de conscience progressive dans les entreprises. Alors que le challenge avait mobilisé quelque 300 personnes à ses débuts, il a dépassé son record cette année avec plus de 10 000 participants de 465 établissements privés ou publics, et fédéré la plupart des zones urbaines de la région. Parmi les 18 participants de cette édition, on retrouve les agglomérations de Bordeaux, de Lacq-Orthez, du Haut Béarn, du Pays Basque, d'Aunis Atlantique, de La Rochelle ainsi que les villes de Niort, Angoulême, Oléron, Dax, Pau, Mont-de-Marsan et Marenne. Cette année, le challenge aurait permis d'éviter 51 565 voitures sur les routes durant une semaine. Il aurait surtout un effet bénéfique à long terme, puisque 35% des participants déclarent avoir conservé par la suite ces nouveaux modes de fonctionnement, « en sachant que 65% des participants utilisaient déjà un mode alternatif », note Alain Besançon, coordinateur du Pôle Territoire durables et mobilité de l'Ademe Nouvelle-Aquitaine. Selon une étude régionale de l'Ademe, 34% d'entre eux utiliseraient les transports en commun, 27% le covoiturage, 24% le vélo, 9% le télétravail, 4% la marche et 2% la trottinette, les rollers, le skate et autres moyens de déplacement atypiques bas carbone.

Anne-Lise Durif

*Crédit Photo : Anne-Lise Durif*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 08/11/2018*

*[Url de cet article](#)*